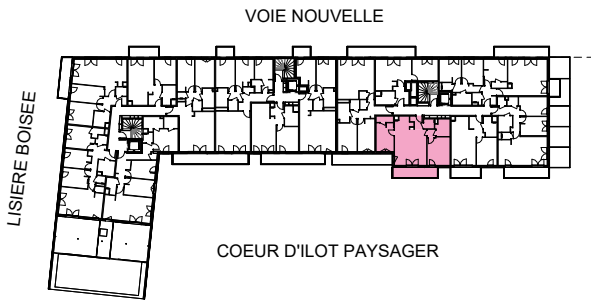
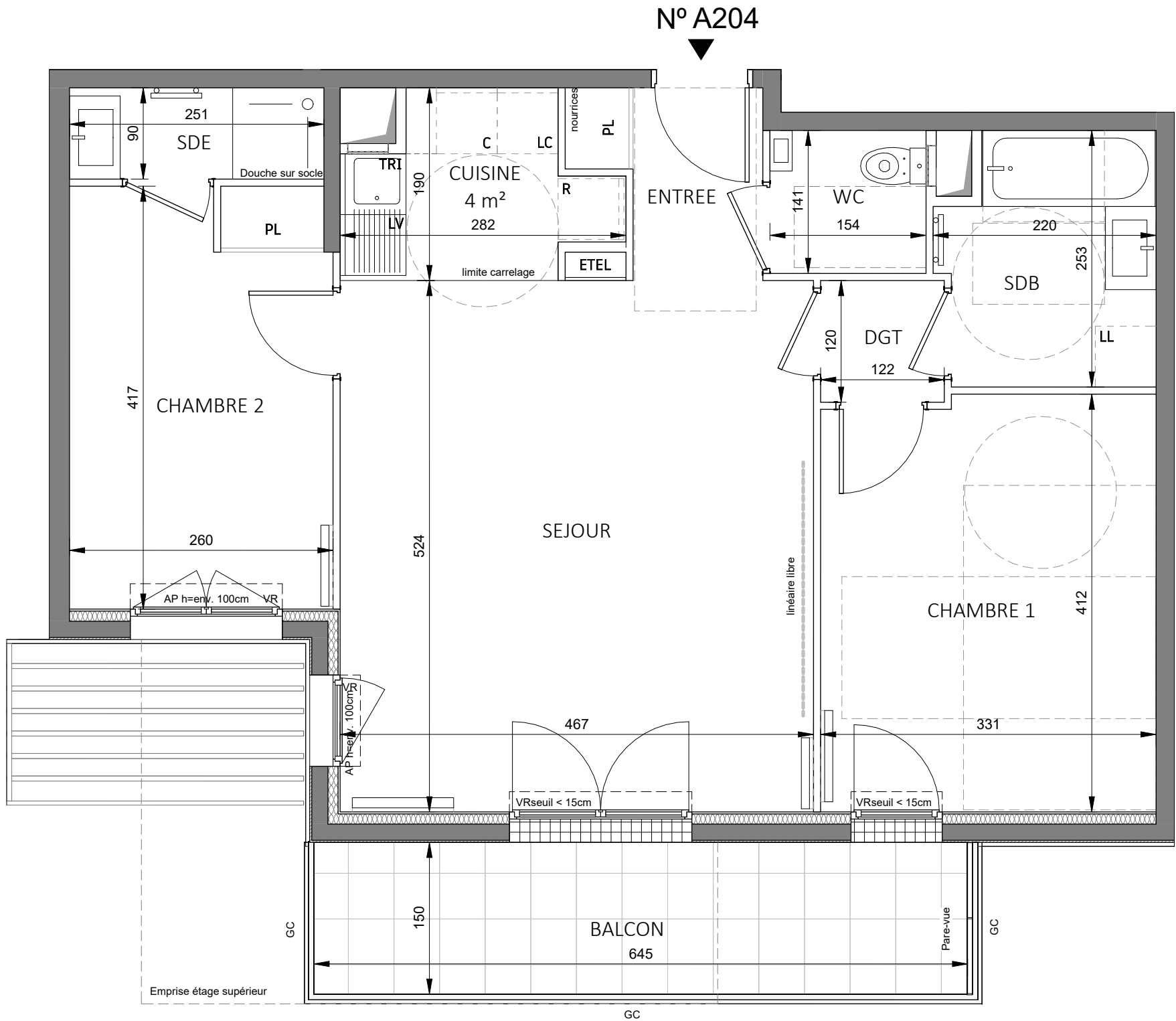




HALL A
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n°A204 au 2^{ème} étage

ENTREE	2.97 m²
SEJOUR / CUISINE	28.57 m²
CHAMBRE 1	13.45 m²
CHAMBRE 2	10.74 m²
SALLE DE BAINS	5.00 m²
SALLE D'EAU	2.26 m²
WC	2.17 m²
DEGAGEMENT	1.46 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	66.62 m²

BALCON	9.75 m²
SURFACE TOTALE ANNEXE	9.75 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	76.37 m²
------------------------------------	----------

LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette
GC	garde corps		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
	soffite/faux plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du lgt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
LC	linéaire complémentaire	TRI	tri sélectif
		— — —	retombée de poutre



Indice B	10/12/25
Echelle :	0 0.5 1.5 2.5 m

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »